Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 27 (1980)

Heft: 4

Rubrik: Pele-mêle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pele - mêle

La première **conférence 1980 des présidents** des sections cantonales USPC a eu lieu le 12 mars à Zurich sous la compétente direction du président central, le Prof. Dr R. Wehrle.
Elle fut très bien organisée par le président zurichois, M. Krapf, et se tint dans la salle des conférences du bâtiment du service des eaux («Wasserversorgung»), que nous eûmes l'occasion de visiter, ce qui intéressa vivement les nombreux participants.
La séance débuta par un exposé de M. H. Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, sur la participation de la protection civile à l'exercice 80 de défense générale et les enseignements à en tirer. Espérons qu'il sera possible ultérieurement de publier quelques extraits du captivant exposé de M. Mumenthaler. Après la conférence, que plusieurs participants animèrent par de nombreuses et utiles interventions, un excellent repas fut servi à la cantine du personnel.
Les contacts que les sections cantonales peuvent avoir entre elles lors de ces réunions, les échanges d'expériences, sont certainement des plus fructueux.
La prochaine conférence des présidents est prévue pour le 12 novembre 1980 à Bienne.
Ce même mercredi 12 mars, la **commission de gestion de l'USPC** (Geschäftsleitung) a tenu séance l'après-midi pour liquider les affaires courantes, préparer l'activité 1980/1981, et étudier les objectifs de notre Union à court, moyen et long terme.

«Conflits armés: les Suisses craintifs (La Suisse du 28 décembre 1979). (ATS) – Les Suisses craignent de plus en plus une augmentation des conflits internationaux. C'est ce que révèle un sondage effectué par l'hebdomadaire zurichois «Weltwoche». 64 % des personnes interrogées (contre 48 % l'année passée) estiment qu'il faut s'attendre à un accroissement des conflits armés, alors que seuls 11 % (18 % en 1978) sont d'avis que la paix va être renforcée. 21 % (28 % en 1978) émettent l'opinion que la situation internationale ne va pas subir d'importantes modifications l'année prochaine.
La peur des conflits n'a jamais été aussi importante en Suisse au cours des sept dernières années. L'opinion selon laquelle la puissance de l'URSS augmenterait s'est également accrue pour la première fois, alors que 25 % seulement des personnes interrogées estiment que la puissance des Etats-Unis va encore s'accroître. La plupart sont enfin d'avis que la Chine est une puissance dont il faudra de plus en plus tenir compte.»

Les temps étant ce qu'ils sont, et la situation mondiale celle que vous connaissez, espérons que cela ne sera pas pire lorsque le présent numéro vous parviendra (cette chronique s'écrit déjà à mi-mars). Souhaitons au contraire que le printemps nous apporte l'apaisement des tensions et la diminution des catastrophes. On veut bien l'espérer, mais en attendant, pensons quand même à notre sécurité, celle de nos familles et de notre population, à la protection de notre pays, de nos biens, à notre survie. C'est là que la protection civile prend toute son importance, a son rôle à jouer dans le cadre de la défense générale.
J'en veux pour preuve cet alinéa signicatif tiré de la chronique militaire du colonel Christian Dominicé dans la Suisse du 21 janvier 1980:

«40 ans après – Les Suisses aiment-ils encore leur liberté? ...Il s'impose, c'est la deuxième conclusion, de faire en sorte que la population suisse soit protégée contre les effets des armes nucléaires; il s'agit d'une mesure indispensable pour le cas de conflit, mais aussi nécessaire pour faire face au chantage que l'on pourrait exercer sur notre pays pour l'amener à capituler sans résister. Ce qui est fait, à l'heure actuelle, **en matière de protection civile,** est sans aucun doute très positif, et sert au demeurant à d'autres fins, singulièrement la lutte contre les catastrophes naturelles. **Il convient de poursuivre l'effort entrepris.»...**

Hauterive-Neuchâtel: cours de protection civile.
Les installations du poste de commandement aménagé dans le sous-sol du bâtiment des services publics ont été choisies par l'Office cantonal de la protection civile pour l'organisation du cours destiné à compléter les connaissances et la pratique des préposés chargés de l'entretien et de la maintenance des installations techniques des ouvrages de protection civile.

Le cours a été ouvert par M. A. Laubscher, chef cantonal de la protection civile. Placé sous la direction de M. J. Mägerli, il a réuni 22 participants venant de toutes les parties du canton.
Après le cours de cadres qui a lieu les 14 et 15 février 1980 dans les mêmes locaux, le cours de base a débuté lundi 18 février pour se terminer vendredi 22.
Les instructeurs MM. P. Strauven et W. Gerber ont eu pour mission de rappeler les tâches des préposés qui ont la responsabilité de l'ensemble des constructions de protection civile.

Précisons que pour Hauterive, par exemple, les engins et le matériel atteignent une valeur d'environ 250 000 francs. Il faut que tout cet équipement soit constamment opérationnel puisque, rappelons-le, les services de la protection civile peuvent être appelés à intervenir à tout moment en cas de catastrophes ou d'autres événements graves.

Soulignons que la seule femme incorporée dans l'organisme local, Mlle Eliane Miserez, participe à ce cours en qualité de comptable et apporte ainsi une note souriante et détendue au milieu des tenues réglementaires.
Information: Je me permets de rappeler que toutes informations et communications d'intérêt général, et même particulier, sont reçues avec plaisir par la rédaction, et seront publiées, selon la place disponible, dans la partie romande de notre revue.

Charles Reichler
Président de la commission
de rédaction et d'information USPC